

la *Picelle*

L'histoire de Lyon va vous surprendre

Bruits de bottes à Lyon



LA PRISE EN CHARGE DES ACOUPHÈNES CHEZ AUDITION CONSEIL

Les acouphènes peuvent avoir des origines multiples et se manifester de manière très différente selon les personnes. Leur prise en charge repose donc sur une approche progressive et personnalisée, qui permet d'identifier les causes possibles et de mettre en place un accompagnement adapté.

1 Diagnostic et bilan auditif

La première étape consiste à réaliser un **bilan auditif complet et gratuit** afin d'évaluer précisément l'audition et de mieux caractériser l'acouphène.

2 Identifier les causes possibles

Les acouphènes peuvent avoir plusieurs causes : bruit, vieillissement de l'audition, pathologies de l'oreille ou tensions musculaires. Si l'origine est identifiée, comme un bouchon de cérumen ou une infection, un traitement médical peut parfois les atténuer.

3 Aides auditives et thérapies sonores

Dans près de 90 % des cas, les acouphènes sont associés à une perte auditive. Les aides auditives peuvent alors enrichir l'environnement sonore et réduire la perception de l'acouphène. Certaines solutions intègrent également des thérapies sonores.

4 Accompagnement personnalisé

La perception des acouphènes est influencée par différents facteurs comme le stress, la fatigue ou l'attention portée au bruit. La prise en charge repose donc sur un accompagnement progressif et des conseils personnalisés

5 Le suivi dans le temps

L'évolution des acouphènes peut varier selon les périodes. Un suivi régulier permet d'ajuster les réglages, d'évaluer l'évolution des symptômes et d'adapter les solutions si nécessaire.

Chez Audition Conseil, cet accompagnement s'inscrit dans la durée afin d'aider chaque patient à retrouver un meilleur confort auditif et une meilleure qualité de vie.



TIPHAINE Bigeard
DAVID Colin
NICOLAS Elain
STÉPHANE Gallégo
MARIE Pasko
Audioprothésistes D.E.

LES ACOUPHÈNES EN CHIFFRES

15 à 20 % de la population déclare percevoir des acouphènes

Environ 1 adulte sur 5 en fait l'expérience au cours de sa vie

2 à 4 % des personnes sont **fortement gênées** au quotidien

Dans près de **90 % des cas**, les acouphènes sont associés à une perte auditive, parfois très légère

Ces chiffres montrent que les acouphènes sont un phénomène fréquent, qui ne concerne pas uniquement les personnes âgées.

Bilan GRATUIT
pour mieux comprendre
vos acouphènes¹
— Prenez rendez-vous ! —

LYON 1^{ER} TERREAUX
22 rue Constantine
04 72 41 88 03

LYON 4^E CROIX-ROUSSE
130 bd. Croix-Rousse
04 78 39 28 52

CALUIRE ET CUIRE
87 rue Pasteur
04 51 26 09 65



Test¹ et Essai²
GRATUITS

Offre 100% Santé*
**ENTIÈREMENT
PRIS EN CHARGE**

SUIVI DU PATIENT
illimité

RENCONTREZ NOS
AUDIOPROTHÉSISTES
auditionconseil.fr

**AUDITION
CONSEIL**

Directrice de la publication

Julie Bordet
juliebordet@laficelle.com
(06 14 03 75 34)

Rédaction :

Josette Bordet
josettebordet69@gmail.com
(06 52 12 82 58)

Léo Montessuy - Recherche archives

Relecture : Patrick, Marie, Laurent

Publicité

laficelle.publicite@gmail.com
(06 15 78 03 03)

La Ficelle. 94 bd de la Croix-Rousse 69001 Lyon
Tél. 06 52 12 82 58

redaction@laficelle.com

Impression :

IPS (Reyrieux - 01)
Edité à 5 000 exemplaires

Distribution :

Société Goliath, Lyon 1er

La ficelle SARL

Capital : 8000 euros. Siège social : 94 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon. Objet social : édition de publications de presse et de sites Internet

Gérante : Chloé Lanteri-Bordet
RCS : 503 200 487 RCS LYON
ISSN 2111-8914

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, des pages et des publicités publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon.



Julie Bordet
fondatrice et
directrice de la
publication

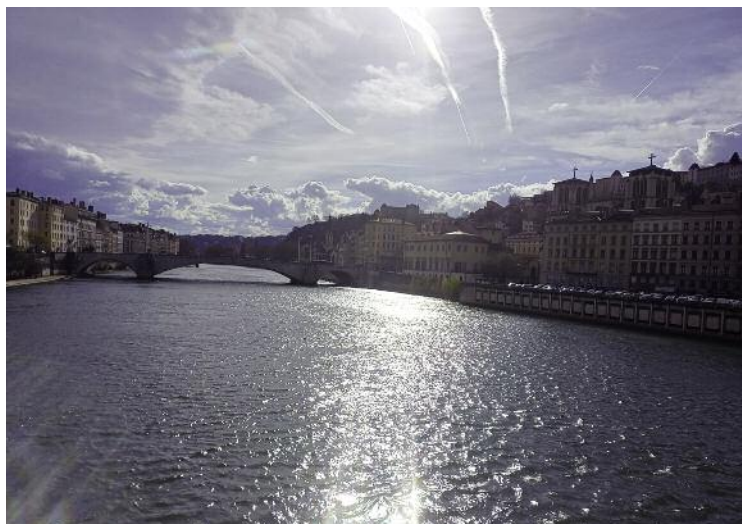
Édito

Pour Lyon, les années d'Occupation s'inscrivent parmi les plus sombres de son histoire. En zone libre jusqu'en 1942, la ville devint un centre où s'exercera l'autorité du régime de Vichy, soumis aux exigences du Reich. La collaboration y prend des formes concrètes : propagande, dénonciations, participation active aux politiques antisémites et à la répression systématique de toute personne jugée « déviante » et nocive au régime. Arrestations, déportations et violences rythment alors le quotidien, sous l'action conjointe de la police française et des forces allemandes.

Face à cette réalité, la Résistance s'organise. Réseaux, imprimeries clandestines et journaux interdits participent à maintenir une parole libre. Refusant de se soumettre à la censure et à la propagande, Le Progrès choisit de se saborder plutôt que de collaborer. Ce choix fort s'inscrit dans son histoire.

Pour conclure sur une note plus légère, ce numéro propose une parenthèse visuelle consacrée aux impostes. Ces détails d'architecture révèlent un savoir-faire artisanal et invitent à lever les yeux pour redécouvrir Lyon autrement

Josette Bordet



Sommaire

La ficelle démêle
Bruits de bottes à Lyon 1940/1944... ou le fascisme porteur de haine

La ficelle démêle
Le Progrès en résistance

La ficelle se bambane
Les impostes à Lyon... à découvrir

LA FICELLE REMERCIE
LES LECTEURS POUR
LEUR AIDE AU BON
FONCTIONNEMENT
DU MAGAZINE :
DONS, PHOTOS...



La ficelle en téléchargement
www.laficelle.com



Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 16h à 19h30
Vendredi et samedi : 9h à 13h et 15h à 20h
Dimanche : 10h à 13h

11 place Tabareau
LYON 69004
04 78 27 88 48

BRUITS DE BOTTES À LYON 1940/1944... OU LE FASCISME PORTEUR DE HAINE

Les « années sombres » de l'Occupation et de la Collaboration.





Le Maréchal Pétain, place des Terreaux, en novembre 1940, où il reçoit un accueil chaleureux et... patriotique. BML

19 Juin 1940, la Wehrmacht est aux portes de Lyon. Le préfet Bollaert annonce à Edouard Herriot, alors au siège du gouvernement à Bordeaux : « Les Allemands arrivent sur Lyon, la ville va être bombardée. Or nous n'avons rien pour nous défendre ; nous avons à peu près 3000 hommes de troupe, pas mal d'étrangers et 4 canons de 75... ».¹

Herriot cherche désespérément de l'aide. Peut-être vers le maréchal Pétain, vainqueur de Verdun. Mais celui-ci n'a plus l'intention de défendre quoi que ce soit et déclare Lyon « ville ouverte ». L'armistice est signé le 22 juin. Dès le 25 juin, une ligne de démarcation coupe la France en deux grandes zones principales : la zone nord occupée et la zone sud « libre ».

Pour obtenir l'adhésion de la population à ses nouvelles valeurs, le gouvernement de Pétain utilise largement la propagande (discours, affiches, cérémonies et visites officielles) afin d'habituer la population à la nouvelle politique de collaboration pour

SOUS COMMANDEMENT DE L'OCCUPANT, LES LOIS RÉPRESSIVES SE SUCCÈDENT, STIGMATISANT LES "ENNEMIS INTÉRIEURS"

gouverner la France occupée. Sous commandement de l'occupant, les lois répressives se succèdent, stigmatisant les « ennemis intérieurs » : juifs, francs-maçons, communistes, homosexuels, handicapés, tziganes, Arméniens... et tout étranger en général avec comme mot d'ordre : « On est chez nous ! ». Lyon, en zone libre, adhère aux idées de Vichy.

A Lyon, une commission de surveillance de toute l'industrie de l'armement français est installée à l'hôtel Carlton. Les entreprises lyonnaises, soucieuses de la survie de leurs affaires, travaillent « de bon gré » avec l'ennemi. Mécanique, textile, transport... tous les secteurs sont touchés.

Le 8 novembre 1942, les forces américaines et britanniques débarquent au Maroc et en Algérie, des territoires qui appartiennent alors à la France ou sous protectorat. La réaction allemande ne se fait pas attendre : la zone libre est envahie. Lyon occupée devient alors un haut lieu de la répression. La Gestapo, police politique de l'État nazi, y installe ses services à l'hôtel Terminus, à l'école de Santé militaire (aujourd'hui Centre Historique de la Résistance et de la Déportation) avenue Berthelot, et à la prison Montluc sous l'autorité de Klaus Barbie chef de la police de sûreté allemande locale, surnommé plus tard « le boucher de Lyon ». Arrestations, tortures et exécutions menacent toute personne considérée comme « ennemie du Reich ».

Des Français rejoignent la Milice ou des partis pro nazis, et « travaillent » comme informateurs ou auxiliaires, participent aux arrestations, tortures et déportations, aident à la surveillance et à la répression locale.



Affiche appelant les ouvriers à donner leur travail "pour sauver l'Europe du bolchevisme" en soutenant l'Allemagne nazie.

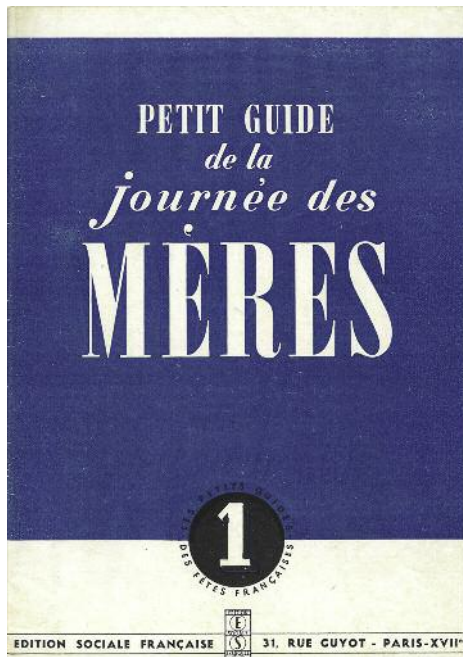


Affiche pour les Chantiers de Jeunesse. En juillet 1940, tout citoyen français de sexe masculin doit accomplir, dans sa vingtième année, un « stage » de huit mois au service de la Nation (bûcheronnage, réfection des voies routières...) afin de former des citoyens loyaux au régime. Au menu : éducation physique, morale et patriotique, fondée sur le travail, la discipline, l'obéissance et les valeurs du régime de Vichy.



DE NOMBREUX
"INDICS" CIVILS
LYONNAIS
DÉNONCENT DES
VOISINS OU AMIS À
LA GESTAPO

Projet d'affiche conçu pour promouvoir la Révolution nationale et stigmatiser la Troisième République prétendument en proie au capitalisme, au communisme, à l'affairisme, aux Juifs et aux francs-maçons.



Couverture du Petit guide de la journée des mères, de l'administration régionale du régime de Vichy. ADR

« Lyon est choisi par Vichy pour être le lieu de la première « Journée des mères » le 25 mai 1941, initiative soutenue et portée très officiellement par le régime. Cette fête existait à Lyon depuis les années 1920, sans avoir jusque-là rencontré un écho notable dans la population. Vichy décide d'en faire un événement bien plus considérable, destiné à promouvoir à la fois sa politique nataliste, mais également « un idéal social des mères comme garantes de la civilisation française chrétienne ».³

De nombreux « indics » civils lyonnais dénoncent des voisins ou amis à la Gestapo. Ils participent aux perquisitions, fournissent des renseignements sur les caches de résistants ou les activités clandestines. Leur rôle a été crucial et déterminant dans la répression à Lyon, permettant aux Allemands de traquer résistants, juifs et opposants.

Le chef du gouvernement, Pierre Laval, pousse encore plus loin cette collaboration. Il affirme publiquement souhaiter la victoire de l'Allemagne, estimant qu'elle serait préférable pour l'avenir de l'Europe, préserver les valeurs chrétiennes de l'Europe, ainsi que la « race aryenne », et exclure des étrangers responsables des désordres et abominations dans le pays. Sous son impulsion, la police lyonnaise participe activement aux arrestations et aux rafles.

La collaboration ne se limite pas aux dirigeants. L'administration française, la police et parfois de simples citoyens prennent part aux dénonciations. Des lettres anonymes signalent des voisins juifs, des résistants présumés, des étrangers ou des personnes qualifiées d'« indésirables ». Ces dénonciations alimentent les arrestations.

Un Commissariat aux questions juives, créé par Vichy adhère aux doctrines nazies. Il est chargé d'organiser en France la spoliation de la population juive et son élimination de la vie économique sociale et intellectuelle du pays avec confiscation



Scène de déportation près de la gare de Perrache en 1944. Photo Emile Rougé. CHR D



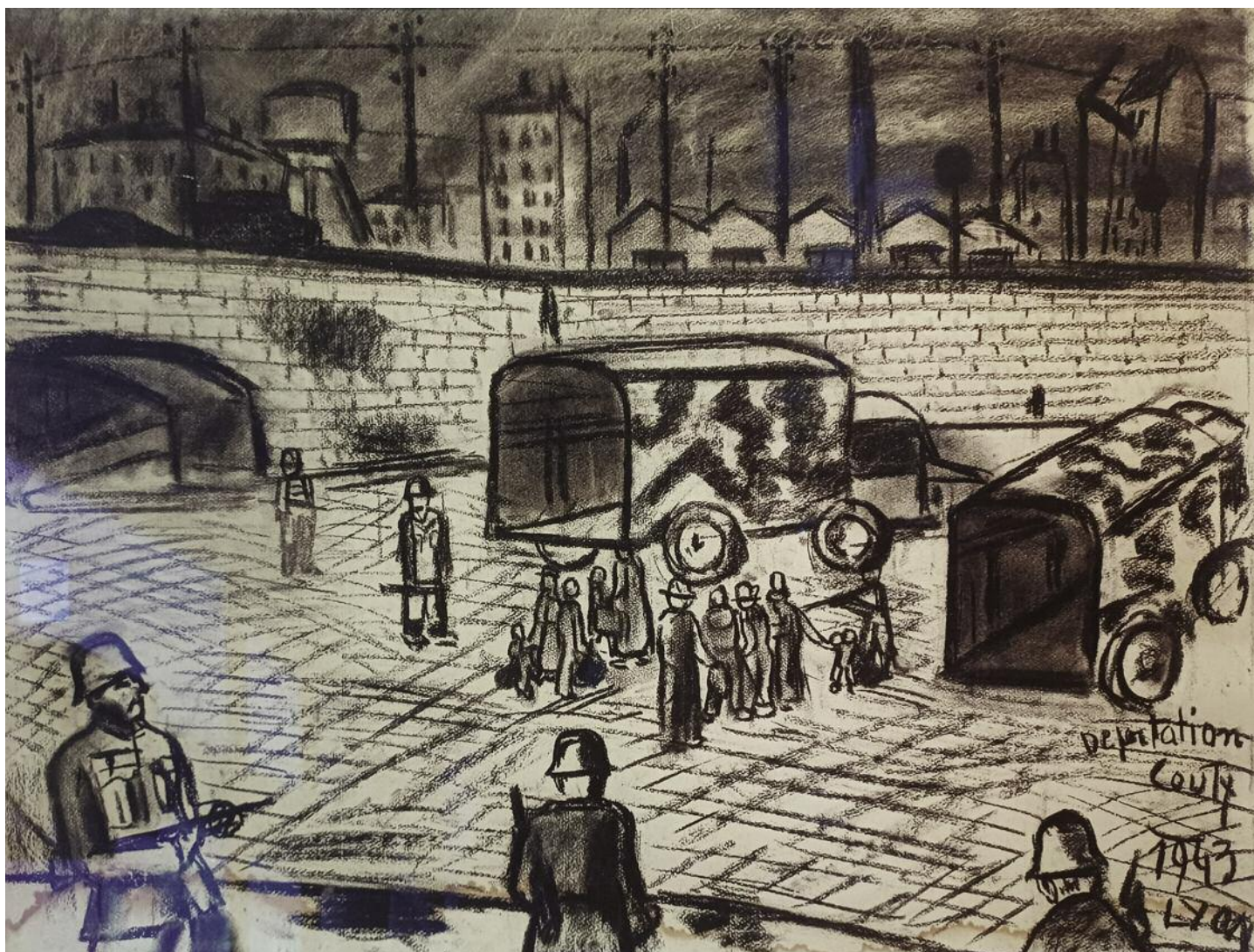
MIEUX DORMIR
ESPACE DOS & SOMMEIL



Retrouvez un large choix de produits de literie
parmi les plus grandes marques :
TEMPUR®, LATTOFLEX, ANDRÉ RENAULT...

85 rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE - 04 72 27 00 58
277 rue Garibaldi - 69003 LYON - 04 78 62 86 04
5 Av. Edouard Millaud - 69290 CARPONNE - 04 72 24 74 54

www.mieuxdormir.com



« DÉPORTATION, 1943 »,
DESSIN DE JEAN COUTY

Don Couty, collection CHRD

Contributeur, en sa qualité de dessinateur, à l'hebdomadaire *Temps nouveau* créé à Lyon en décembre 1940, Jean Couty participe aux réunions de la Chronique sociale, rue du Plat, et s'engage aux côtés des mouvements chrétiens de résistance. Il assiste en 1943 dans le quartier de Vaise à une scène de rafle qui donnera naissance à une série de dessins autour de ce thème entre 1943 et 1944, ainsi qu'à quelques toiles dénommées : *Les camions*, *L'attente*, *La peur*.

LA DÉLÉGATION LYONNAISE EST CHARGÉE DE DÉPISTER LES JUIFS QUI SE CACHENT SOUS DES FAUX NOMS OU QUI TENTENT DE FUIR. DES RAFLES SONT ORGANISÉES AFIN DE FACILITER LES DÉPORTATIONS EN VUE D'UNE « SOLUTION FINALE ». « PLUS DE 4000 PERSONNES FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES SONT DÉPORTÉES DE LA RÉGION DE LYON.

de tous les biens. Des expositions sont organisées dont « Le juif et la France » inaugurée à Lyon sous l'égide de « l'Institut d'Etudes des Questions Juives » : une propagande antisémite qui déprécie l'image des juifs auprès du public.

La délégation lyonnaise est chargée de dépister les juifs qui se cachent sous des faux noms ou qui tentent de fuir. Des rafles sont

organisées afin de faciliter les déportations en vue d'une « solution finale ». « Plus de 4000 personnes françaises ou étrangères sont déportées de la région de Lyon. Toutes connaissent un sort similaire : arrêtées le plus souvent par la police française, elles sont conduites à la prison Montluc où elles séjournent dans des conditions très dures, séparées des détenus non juifs. Elles sont en-

suite conduites en train jusqu'au camp de Drancy avant d'être déportées vers Auschwitz-Birkenau ».³

La rafle de la rue Sainte Catherine, dans le 1er arrondissement de Lyon, reste dans les mémoires. Le 9 février 1943, dans le bureau d'aide aux réfugiés juifs au 12 de la rue, se pressent bon nombre de personnes espérant une aide médicale, un logement ou



Plaque commémorative des victimes des nazis enfermés à la prison Montluc. Sept mille succombèrent. L'insurrection populaire F.F.I libéra 950 survivants le 24 Août 1944. En souvenir, l'Association des Rescapés de Montluc

IL EST AUJOURD'HUI ÉTABLI PAR LES HISTORIENS QUE CETTE COLLABORATION FUT EN PARTIE VOLONTAIRE ET MOTIVÉE PAR DES CONVICTIONS IDÉOLOGIQUES

des papiers pour pouvoir fuir la France. C'est à ce moment de grande affluence que la Gestapo lyonnaise intervient et arrête l'ensemble des personnes, personnel compris. Les 84 personnes sont emprisonnées puis déportées à Drancy pour rejoindre les camps d'extermination de Dachau et Buchenwald. Seules 4 personnes en reviendront.

Il est aujourd'hui établi par les historiens que cette collaboration fut en partie volontaire et motivée par des convictions idéologiques, et pas seulement par la contrainte militaire. La participation de l'État français aux persécutions et aux déportations constitue l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire nationale.

Pourtant, Lyon fut aussi un centre majeur de la Résistance, comme celle, la plus célèbre, de Jean Moulin, arrêté et torturé en 1943. La ville incarne ainsi à la fois la collaboration active et le courage clandestin.

La mémoire de cette période est à retrouver au Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation, avenue Berthelot.

SOURCES :

1-Gérard Chauvy - *Lyon occupé* – Edition lyonnaise d'art et d'histoire

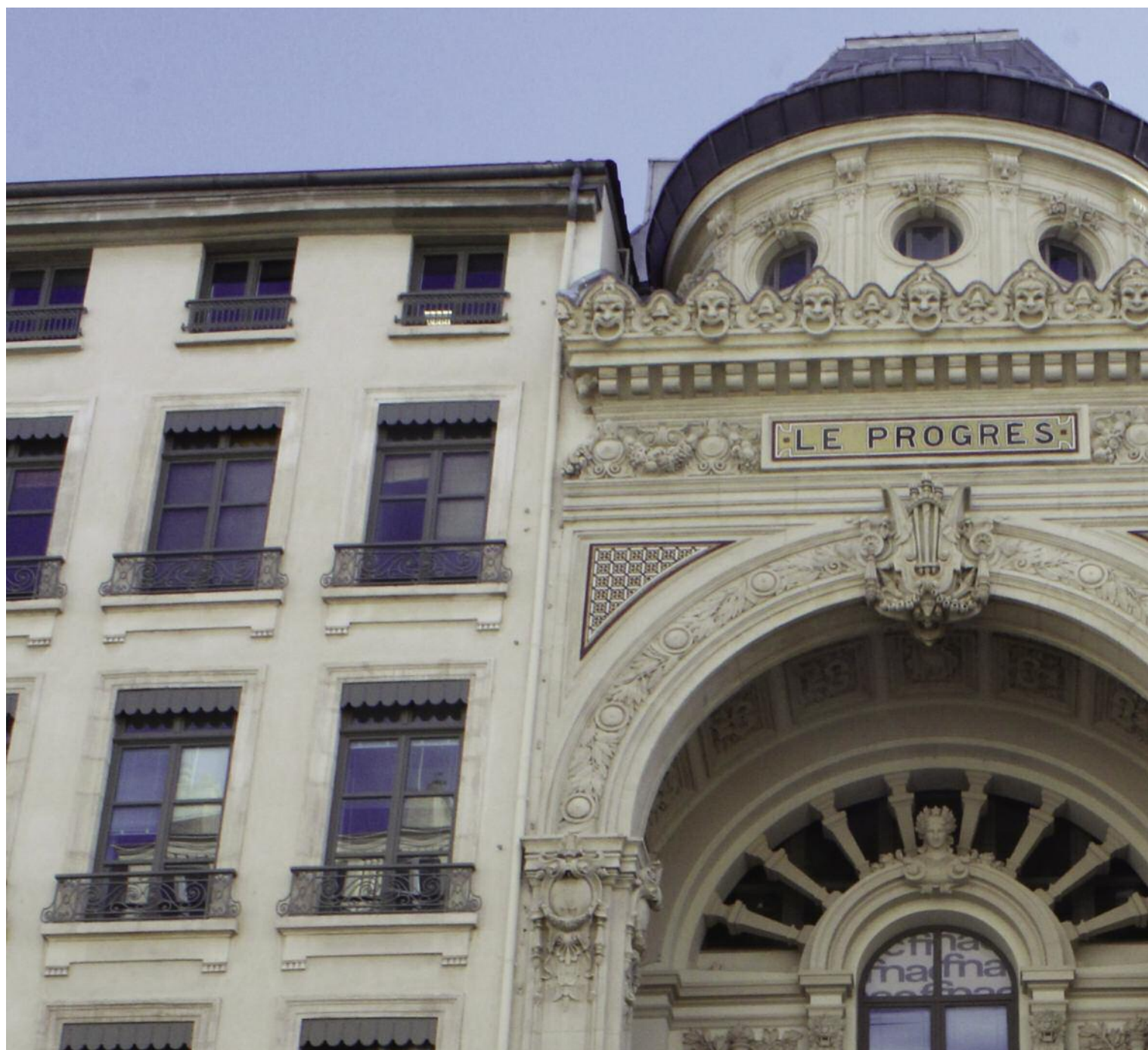
2-Ministère des armées : *Chemin de mémoire*

3-Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation



Affiche de recrutement de la Milice

Créée dans le contexte de l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, la Milice avait pour objectif principal de soutenir le régime de Vichy et de lutter contre ses ennemis, notamment les juifs, les membres de la Résistance française, les communistes, les réfractaires au Service de Travail Obligatoire et tous les autres « déviants » dénoncés par le régime de Vichy et les collaborateurs fascistes. Elle se distingua par la répression avec interrogatoires violents, tortures, exécutions sommaires, et exerça la délation répandant la terreur, en particulier à Lyon. Créée en 1943 et dirigée par Joseph Darnand, elle s'affiche comme « l'instrument principal du redressement moral, intellectuel et social du pays ». À Lyon, la Milice installe son siège en plein centre-ville, au 85 rue de la République, dans l'ancien Hall du journal *Le Progrès*. Divisée en cinq « services », elle enregistre dans le Rhône un millier d'adhérents. Parmi eux, plus de 600 sont affectés à la Franc-Garde, sa branche militaire dont les membres sont reconnaissables à leur uniforme noir et à leur béret marqué du gamma grec. « Joseph Lécussan est, d'avril 1943 à mars 1944, le chef régional du 2e service chargé de procéder en civil aux arrestations et aux perquisitions. Il s'agit d'un service armé, fonctionnant avec des permanents payés, hors hiérarchie, qui rend compte directement à Vichy. Joseph Lécussan est épaulé dans sa tâche par Paul Touvier, désigné chef local dès l'automne 1943 pour débusquer les « adversaires politiques », à propos desquels il se fait fort de constituer des fiches d'information détaillées. La Milice lyonnaise a aussi son aumônier, l'abbé Stéphane Vautherin ».³



LE PROGRÈS EN RÉSISTANCE

Le sabordage du *Progrès* est un épisode marquant de l'histoire de la presse lyonnaise pendant la Seconde Guerre mondiale. Il se déroule à Lyon le 12 novembre 1942, lorsque le journal choisit volontairement de cesser de paraître pour ne pas être obligé de publier la propagande imposée par le régime de Vichy et l'occupant allemand.



DÈS JANVIER, LES BUREAUX DE LA RUE BELLECORDIÈRE SONT UTILISÉS PAR L'OCCUPANT. PUIS LA MILICE S'INSTALLE DANS TOUS LES LOCAUX DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE AVEC FORCE PANNEAUX, ÉCUSSENS ET INSIGNES AFIN DE FAIRE DISPARAÎTRE LE NOM DU PROGRÈS

Après la défaite de 1940 et la mise en place du régime du maréchal Pétain, la presse française est soumise à des contrôles très stricts : le papier est distribué par l'État, les journaux doivent respecter la censure, les titres qui refusent la ligne officielle risquent de perdre leurs autorisations d'impression et leurs ressources.

A Lyon, le Progrès, peu enclin à diffuser la propagande nazie, jongle avec les mots, omet de citer les grades des uns et des autres, « se permet » quelques critiques et refuse de qualifier « d'agression » des bombardements anglais de juin 1942. Ces comportements, jugés subversifs, lui valent plusieurs suspensions. Quelques décennies auparavant, le journal avait déjà pris posi-

LA DIRECTION DU JOURNAL REFUSE DE PUBLIER UN TEXTE DE PROPAGANDE METTANT EN CAUSE LES AMÉRICAINS « QUI VOUDRAIENT PILLER LA FRANCE » ET DÉCIDE, LE 12 NOVEMBRE 1942, DE SABORDER LE JOURNAL.

tion contre le boulangisme et pour la révision du procès de l'affaire Dreyfus.

En novembre 1942, lorsque l'Allemagne envahit la zone libre la pression devint encore plus forte. La direction du journal refuse de publier un texte de propagande mettant en cause les Américains « qui voudraient piller la France » et décide, le 12 novembre 1942, de saborder le journal. Une décision courageuse que « le Nouvelliste » et « Lyon républicain » n'ont pas pris.

La famille Brémont, qui dirige le journal, utilise alors les réserves financières du quotidien pour permettre de maintenir une aide au personnel pendant environ 18 mois. De quoi voir venir, s'investir dans la Résistance et, pour quelques-uns, éviter le Service du Travail Obligatoire.

Vichy réagit très vite à la situation. Dès janvier, les bureaux de la rue Bellecordière sont utilisés par l'occupant. Puis la Milice s'installe dans tous les locaux de la rue de la République avec force panneaux, écussons et insignes afin de faire disparaître le nom du Progrès et essaie de lancer un Progrès nouvelle formule. Aucun journaliste n'accepte de participer au projet... qui n'aboutit pas. Depuis le début de la guerre, une grande partie de l'équipe du Progrès était déjà dans la Résistance. À la suite du sabotage, certains ont rejoint l'imprimerie déjà installée rue Viala pour les impressions clandestines des fausses cartes d'identité, tracts et journaux Du chauffeur, qui livre les « tombées de presse », aux sténographes qui dactylographient « Le Bulletin de la France combattante », tous, journalistes, et ouvriers du livre, risquent leur vie pour une information libre. Lyon devient un important centre de la Résistance française. Beaucoup de réseaux s'y organisent, notamment autour de figures comme Jean Moulin. Mais sous l'autorité de Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, la répression est brutale.

Les arrestations de résistants sont massives, les interrogatoires, violents, sont suivis de déportations dans les camps nazis. Plusieurs personnes liées au Progrès seront arrêtées et envoyées dans les camps d'extermination d'où elles ne reviendront pas. Après la Libération de Lyon, le 8 septembre 1944, le journal peut réparaître. Malgré les installations abimées et les finances fragiles, le retour du quotidien en kiosque s'effectue

MALGRÉ LES INSTALLATIONS ABIMÉES ET LES FINANCES FRAGILES, LE RETOUR DU QUOTIDIEN EN KIOSQUE S'EFFECTUE SOUS SON NOM D'AVANT-GUERRE

sous son nom d'avant-guerre. « N'ayant pas cédé à l'infamie de la collaboration », il est autorisé à reprendre son titre. Le Progrès conserve son nom, son prestige moral et retrouve son fidèle lecteur.

SOURCES

1 le Progrès

Yves Cau - Un grand quotidien dans la guerre, Le Progrès - Juin 1940 - Novembre 1942

LYON 44, Rue de la République. Vendredi 8 Septembre 1944. 85 ANS. ABONNEMENT : Un an : 375 francs. VIVE LA FRANCE. VIVE LA RÉPUBLIQUE. CHARLES DE GAULLE. « Nos difficultés ne sont pas finies ». LE « PROGRÈS » à ses lectrices et à ses lecteurs. Les armées alliées vont livrer la bataille d'Allemagne. M. Yves FARGE, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA RÉGION RHONE-ALPES.

LYON 44, Rue de la République. Vendredi 8 Septembre 1944. 85 ANS. ABONNEMENT : Un an : 375 francs. VIVE LA FRANCE. VIVE LA RÉPUBLIQUE. CHARLES DE GAULLE. « Nos difficultés ne sont pas finies ». LE « PROGRÈS » à ses lectrices et à ses lecteurs. Les armées alliées vont livrer la bataille d'Allemagne. M. Yves FARGE, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA RÉGION RHONE-ALPES.

LYON 44, Rue de la République. Vendredi 8 Septembre 1944. 85 ANS. ABONNEMENT : Un an : 375 francs. VIVE LA FRANCE. VIVE LA RÉPUBLIQUE. CHARLES DE GAULLE. « Nos difficultés ne sont pas finies ». LE « PROGRÈS » à ses lectrices et à ses lecteurs. Les armées alliées vont livrer la bataille d'Allemagne. M. Yves FARGE, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA RÉGION RHONE-ALPES.

LYON 44, Rue de la République. Vendredi 8 Septembre 1944. 85 ANS. ABONNEMENT : Un an : 375 francs. VIVE LA FRANCE. VIVE LA RÉPUBLIQUE. CHARLES DE GAULLE. « Nos difficultés ne sont pas finies ». LE « PROGRÈS » à ses lectrices et à ses lecteurs. Les armées alliées vont livrer la bataille d'Allemagne. M. Yves FARGE, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA RÉGION RHONE-ALPES.

A LA SUITE DE GRAVES MUTINERIES DANS L'ARMÉE ALLEMANDE Hitler convoque d'urgence les chefs nazis LE MARÉCHAL GERING AURAIT ÉTÉ ARRÊTÉ

Les armées alliées vont livrer la bataille d'Allemagne

M. Georges Claude exclu de l'Académie des sciences

« Nos difficultés ne sont pas finies » dit M. André Philip, ministre d'Etat, de passage à Lyon

LE « PROGRÈS » à ses lectrices et à ses lecteurs

EN ITALIE

AU CONSEIL DES MINISTRES DES DISPOSITIONS sont prises pour la remise en état des voies de communications

M. YVES FARGE COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA RÉGION RHONE-ALPES

La France participera à la conférence de Dumbarton Oaks

La ficelle craque



Le Fraisier : génoise imbibée, crème mousseline à la vanille, fraises de région, pâte d'amande.

Individuel 4,50 €

5 personnes 21 €

7 personnes 29,40 €

Boulangerie le Banquet

1 rue d'Isly (angle place Tabareau), Lyon 4

Tel : 04 78 27 19 44



11 place Tabareau Lyon 4e - 04 78 27 88 48

Du mardi au jeudi 9h à 13h et 16h à 19h30.

Vendredi et samedi 9h à 13h et 15h à 20h. Dimanche 10h à 13h.

LES IMPOSTES À LYON... À DÉCOUVRIR






**LE SERVICE
FUNÉRAIRE**
La dignité pour tous.



MAGAZINE@FILS. - Photographie : AdobeStock

Éternellement vôtre depuis 1906.

Le Pôle Funéraire Public change de nom, pas de valeurs.
Depuis 119 ans, nous vous accompagnons dans l'organisation
d'obsèques sur mesure, **dignes et au tarif le plus juste.**
C'est ça le service public.

Pompes funèbres publiques de la métropole de Lyon. 8 agences locales. le-service-funeraire.fr